

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 11/07/2023
DECISION N° 20230711_B_066

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à
Claude VIAL

Était excusée : Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :
Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de la
CAF dans le cadre du Fonds Publics et Territoires à destination de la crèche les
Matrus de Saint Didier en Velay

N° 20230711_B_066

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à
la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant de
780,00 € auprès de la CAF de la Haute-Loire dans le cadre du Fonds Publics
et Territoires pour la crèche les Matrus de Saint Didier en Velay,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 11 juillet 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

